



## **Rapport définitif**

*Octobre 2009*

**Etude conduite par Aklamavo Michel  
Benin Ecotourism Concern (Eco-Benin)**

**03 BP 1667 Cotonou, Tel: 21042268**

**[www.ecobenin.org](http://www.ecobenin.org)**



Il existe de nombreuses potentialités dans le milieu d'étude: deux cent milles têtes de bovins, des ressources halieutiques considérables, une forte production du coton, une forte potentialité d'irrigation, un millions d'hectares de forets etc.

Les conflits sont nombreux dans la zone périphérique et sont dus souvent à la gestion du patrimoine foncier notamment la réduction de l'aire de pâturage à la périphérie, le non respect des règles d'occupation dans la zone tampon, la corruption en sont les principales causes. L'impunité des délits explique la gravité et la fréquence de ces conflits.

Ces différents conflits se règlent soit à l'amiable, soit par médiation ou par plainte.

Pour prévenir les conflits, les ONG mènent des actions de médiation, de formation (transformation, environnement etc.) et de développement (écotourisme, infrastructure, micro crédits, etc.).

La gouvernance exige un code de bonne conduite basé sur les textes de lois et des règles prescriptives conçues comme des normes:

- x Les textes : les textes existent et les normes aussi existent mais Il n'existe pas de procédures et processus de gestion des conflits connus de tous.
- x Les organes d'arbitrage : des séances de concertation se tiennent et prennent des décisions qu'aucun organe de surveillance et de régulation ne suit l'application

### **Conclusions et recommandations**

- x Revisiter les principes d'interventions
- x Mettre en place des organes de surveillance et de régulation des décisions prises
- x Partir sur l'existant: Founougo, Mamassy-Peulh, zones éco touristiques
- x Mettre en place des outils de gouvernance suivant le mode de gouvernance décentralisée en mettant l'accent sur la participation des communautés à la planification, à l'exécution et au suivi,

## SOMMAIRE

I.	CONTEXTE .....	6
II.	APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	8
III.	ETAT DES LIEUX INSTITUTIONNELS, ECOLOGIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DES ZONES PERIPHERIQUES DU PARC DU W .....	10
3.1-	Caractéristiques socio-économiques.....	10
3.1.1-	Population de la périphérie du parc.....	10...
3.1.2-	Sociologie Ethnies et religions.....	10...
3.1.3-	Activités.....	11.....
3.1.3.1-	Activités d'agriculture, d'élevage, de chasse et de pêche.....	11
3.1.3.1-	Activités non agricoles.....	12...
3.1.4-	Equipements sociaux.....	13.....
3.1.4.1-	Education.....	13.....
3.1.4.2-	La santé.....	14.....
3.1.4.3-	Le pøentiel économique.....	14...
3.1.4.4-	Etat des lieux de la biodiversité.....	15..
3.1.4.5-	Les conflits.....	17.....
3.2-	Etat des lieux institutionnel.....	21
3.2.1-	Etat des lieux des institutions actives dans les périphéries du parc du W.....	21
3.2.1.1-	Structures Publiques.....	21.....
3.2.1.2-	Les structures villageoises.....	24...
3.2.1.3-	Les projets périphériques.....	25...
3.2.1.4-	Les privés.....	26.....
3.3-	Les auteurs et les règles après le recueil des cadres (législatifs, politiques, règlementaires) et des outils de gouvernance existants et leur état de mise en œuvre dans les collectivités membres de l'ACRAP/W.S.....	31..
3.3.1-	La gouvernance locale.....	31.....
3.3.1.1-	Concept.....	31.....
3.3.1.2-	Evaluations des activités de gouvernance locale.....	31
3.3.1.3-	La gouvernance dans la gestion des ressources naturelles.....	32
3.3.1.4-	La participation.....	35.....
IV.	TABLEAU SYNTHETIQUE DE LA SITUATION DE REFERENCE DU PROJET .....	40
V.	RECOMMANDATIONS.....	45
5.1-	Conservation des ressources naturelles du parc et de sa périphérie. ....	45





Sept concepts vont guider les activités du projet:

- i. La préparation des populations locales au passage d'une économie traditionnelle essentiellement pastorale et agricole à une économie monétaire de

- Le recueil des cadres (législatifs, politiques, règlementaires) et des outils de gouvernance existants et leur état de mise en œuvre dans les collectivités membres de l'ACRAP/WS ;
- La situation socioéconomique des communes (types de conflits et mécanismes de gestion, indicateurs de pauvreté, accès aux services socio de base, etc.) ;

## **II. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

L'étude s'est basée sur:

- une revue documentaire conséquente sur les différents domaines de résultat du projet ;
- les entretiens avec les organes des collectivités territoriales, les services techniques déconcentrés et les ONG locales.
- l'analyse des données géo référencées existantes (données SIG, Cartes, bases de données, etc.) ;
- Exploitation de tout autre créneau à même de fournir les données et informations de références au projet.

### **Travail documentaire (quatre jours)**

Le travail documentaire s'est fait à partir des éléments permettant de faire le point des états des lieux sur le terrain. Ces éléments sont :

- Les acteurs et les règles (les limites et les droits d'accès négociés)
- Les structures (les régimes de gestion),
- les formes d'organisation (associations d'utilisateurs de ressources naturelles),
- les mécanismes (par exemple le dialogue entre de multiples intervenants) et les institutions qui déterminent la façon dont les ressources naturelles sont gérés au niveau local
- Le programme de renforcement des capacités, son contenu et ses effets réels
- Le potentiel économique

### **Les acteurs et les règles**

Ce volet s'est fait par le recueil des cadres législatifs, politiques et règlementaires et des outils de gouvernance existants. Leur analyse a permis par la suite d'apprécier le cadre procédural de construction des normes, la production de normes locales et le recours à des procédures de négociation collective. Le but est de vérifier que la gouvernance est inscrite durablement dans les règles juridiques, les normes techniques, les décisions budgétaires, la création d'institutions etc.

### **Les structures**

Pour connaître les structures existantc[Yes3]TJ 0 Tc4(s)- /P connaîtitures existantc-26dP <<j EM0

Les renseignements collectés ont permis de faire par la suite l'analyse sur les régimes de gestion, les relations avec les communautés, l'existence de procédures de concertation et de

### **III. ETAT DES LIEUX INSTITUTIONNELS, ECOLOGIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DES ZONES PERIPHERIQUES DU PARC DU W**

#### **3.1- Caractéristiques socio-économiques**

##### **3.1.1- Population de la périphérie du parc.**

Les communautés riveraines du Parc W et de la Zone cynégétique de la Djona sont estimées après le recensement de 1997, effectué par la DPSE du CARDER Borgou, à 109 116 habitants (PAG/W). Les communes concernées dans le cadre de cette étude sont : Banikoara, Kandi, Karimama, Malanville et Kérou qui prend en compte la zone de Siri. Ces communautés sont essentiellement rurales à 95%.

L'importance des communautés à l'intérieur des installations rurales, varie d'un groupe ethnique à l'autre. Les Peuls sont dans des campements, les Gandos dans des fermes et les Batonnous dans les villages. Les campements Peuls abritent en moyenne 50 habitants par campement, les fermes Gando 50 à 300 habitants par ferme et les villages des agriculteurs Batonnou environ 1000 habitants par village. (PAG/W)

##### **3.1.2- Sociologie : Ethnies et religions**

La religion la plus répandue dans cette zone est l'Islam.

La structuration spatiale actuelle du complexe W Bénin en périphérie proche et éloignée, correspond à la répartition des populations qui y vivent. Par son statut de zone d'accueil, la périphérie de la composante Béninoise, présente un mélange de groupes ethniques venus d'ailleurs qui se superposent aux autochtones. C'est ainsi que dans le nord du pays, zone de contact avec la République du Niger, on constate une forte concentration des Haoussa le long du fleuve et des Peuhls installés dans les campements à la limite du Parc W. En descendant un peu vers le sud du pays, on rencontre trois aires caractérisées par une certaine homogénéité

### **3.1.3- Activités**

#### **3.1.3.1- Activités d'agriculture, d'élevage, de chasse et de pêche**

L'agriculture et l'élevage sont les principales activités économiques des communautés riveraines du Parc. En dehors de la culture de coton, très peu d'intrants sont utilisés pour les autres cultures et la productivité est très faible.

##### *¾ L'agriculture*

Entre 65 et 75% des chefs de ménage sont agriculteurs. Les principales cultures sont le sorgho, le mil, le maïs, le manioc et l'igname. Les cultures de rente sont le coton et l'arachide. Les agriculteurs pratiquent une multitude de systèmes de cultures à base de sorgho et de coton.

Les surfaces emblavées en coton ont augmenté de façon spectaculaire ces dernières années. Dans la zone riveraine du parc, en l'espace de 20 ans, les superficies de cotonnier ont été multipliées par 10 ou 15 suivant les zones. (PAG/W)

Les rendements de coton n'ont par contre pas enregistré des performances semblables. Pour assurer de bons rendements et limiter l'usage des engrais, les agriculteurs entament de nouveaux défrichements essentiellement dans les domaines classés. En conséquence, Le développement fulgurant de coton se fait surtout au détriment des forêts classées et aires protégées. Ce qui est une menace pour les ressources naturelles (parc et forêts classées.). Le coton étant une culture très consommatrice d'insecticide, sa culture massive aggrave cette menace pour l'environnement ainsi que la mauvaise application des pesticides.

Malgré cette croissance rapide de la culture de coton, dans les zones riveraines, il faut souligner qu'en dehors de Banikoara et de Kandi, les superficies emblavées réellement dans les localités riveraines du parc sont faibles et ne représentent pas un volume important au sein

#### *¾ La chasse traditionnelle*

La chasse traditionnelle et/ou communautaire est régie par la loi 87-014 du 11 septembre 1987 portant sur la protection de la nature et l'exercice de la chasse en République du Bénin et son décret d'application. Un arrêté est pris annuellement par le Ministre en charge de l'Environnement et de la Protection de la Nature pour fixer la période et les modalités de la chasse traditionnelle sur le territoire national.

Contrairement à la chasse sportive, il n'existe aucune statistique sur cette activité qui est d'une grande ampleur dans la partie septentrionale du pays. Cette activité essentiellement pratiquée par les hommes joue un rôle culturel d'importance pour les populations concernées.

#### *¾ La Pêche*

La pêche est une activité secondaire dans les périphéries du parc W. Elle est admise et concédée comme droits d'usage aux populations riveraines dans les zones cynégétiques ou dans les zones tampon.

Telles que pratiquées





couloirs qui devaient aboutir à des zones de pâturage débouchent sur des champs des anciennes zones de pâturages. Ce qui génère des conflits parfois sanglants. Les propriétaires des bêtes affamées n'ayant plus rien d'autres que leurs bêtes sèment le trouble en faisant brouter toute végétation qui est sur le chemin.

*f* les possibilités de transformation du coton sont ignorées.

Le coton peut produire beaucoup de produits commercialisables :

Linters :

Brut : matelas

Cellulose pure : fibre de viscose, vernis etc.

Fibre de cellulose : papier, feutre etc.

Graines de coton

Raffinage : huile raffinée, margarine, mayonnaise etc.

Sous-produits raffinage : savon, produits pharmaceutiques, cosmétiques, insecticide, imprégnation

Tourteaux : alimentation bétail, engrais organique etc.

Coques : combustibles, briquettes de chauffage, alimentation de bétail, engrais organique, emballage

La stratégie des autorités est de produire des produits finis de coton. Le fait est que c'est souvent l'Etat qui prend l'initiative de ces industries. Les résultats sont souvent catastrophiques : ce sont les usines de deuxième main qui sont vendues et les technologies choisies sont souvent inappropriées. Ce sont les résultats de l'absence d'association des privés aux politiques d'investissement. Dans le milieu, il y a les cotonniers, les transporteurs, les vendeurs d'intrants, les opérateurs GSM qui ne sont pas du tout associés aux activités de protection ou d'enrichissement de la zone. Or la production des produits intermédiaires peut être salutaire pour le Bénin et la sous région. C'est le cas des filatures dont le Nigéria est très demandeur des produits.

Cette zone peut servir de zone de relais pour alimenter le Burkina en énergie. En effet, le Bénin et le Burkina produisent plus d'un million de tonnes de coton. Construire des gazoducs de Cotonou à Kandi et Kérou pourra permettre de réduire considérablement les coûts d'énergie et de rendre le coton des deux pays plus compétitifs. Les populations aussi pourront profiter d'une énergie moins chère.

<sup>3</sup>/<sub>4</sub>Forte capacité d'irrigation

La zone périphérique du parc contient des centaines de milliers d'hectares irrigables. Ces ressources sont peu exploitées. Seul l'état recherche péniblement des financements pour faire l'irrigation de centaines d'hectares par an. Alors que faire appel à des privés pour l'irrigation de la culture du coton permettra d'irriguer des milliers d'hectares rapidement.

#### **3.1.4.4- Etat des lieux de la biodiversité**

Dans la périphérie, l'objectif de la protection de la biodiversité se définit comme la protection des espèces animales et végétales (surtout celles qui sont menacées), la protection des écosystèmes et la réduction des risques qui pèsent sur certaines espèces animale, halieutique et végétale ainsi que la promotion de la durabilité dans l'exploitation des ressources naturelle. Toutes les actions menées dans un passé récent sont centrées sur la gestion du parc W. Ce qui

fait que les actions périphériques de dégradations qui menacent l'avenir du parc ne sont pas prises en compte. En conséquence, les connaissances scientifiques et technologiques pour procurer des revenus alternatives aux sinistrés du parc sont insuffisamment utilisées et peu partagées. Il y a aussi le non respect des codes de bonne conduite avec comme conséquence des menaces pour la biodiversité. De fait, les plus grands dangers viennent de la culture sur brûlis, de la déforestation et de leurs corolaires.

#### *¾Culture sur brûlis*

La méthode de culture ancestrale se poursuit malgré les multiples interventions sur la productivité. La tendance n'a jamais pu être inversée. Les espèces animales et végétales sont ainsi détruites sans discernement par le feu. La destruction des éléments organiques sont les plus dommageables à la biodiversité et à la fertilité du sol.

#### *¾L'érosion due aux cultures itinérantes sur brûlis.*

La pratique de la culture sur brûlis a été longtemps combattue sans succès. Comme conséquence, on observe de vastes endroits stériles à cause de ce système très nocif pour la structure des sols. Ces zones de stérilités amènent les paysans à vouloir envahir le parc à tout prix après avoir rendu de vastes étendus incultes.

#### *¾Déforestation :*

Les extensions incontrôlées de superficies nécessitent le défrichement de nouveaux champs chaque année. Ce qui est synonyme de déforestation. Les quarante arbres par hectare de défrichement sont difficilement respectés. Du fait de la culture attelée, les producteurs dessouchent sans respecter la quarantaine d'arbres à l'hectare tel que prévu par la législation forestière, ce qui entraîne la destruction de la pédo faune. Les essences arbustives sont aussi détruites. En effet, lors des défrichements, les producteurs abattent presque tous les arbres se trouvant sur leurs parcelles. Seules les espèces comme *Vitellaria paradoxa* (karité), *Bombax costatum*, *sterculiasetigeralannea acida* sont épargnés à cause de leurs utilités nutritionnelles et économique connue. Heureusement que certains producteurs n'abattent pas tous les arbres.

Les causes connues de ces déforestations sont dues à la pression foncière résultant de la limitation de l'accès au parc. La terre appartenant aux premiers occupants, même les herbicides sont utilisés pour être le premier à occuper le sol. Ce qui n'est pas sans conséquence sur les pressions exercé sur le parc.

#### *¾La dégradation des sols par une production extensive : Pour la fertilité du sol, il faut des engrais organiques et des engrais minéraux :*

a) e:d [(L)14.1TT2 1 Tfs.0.84 0 Td ( )Tj 65C /LBody <<MCID 26 >>BDC /TT332 T

### c) Précarité des jachères :

A cause de la pression croissante sur les terres, les terres laissées en jachères se réduisent d'une année à l'autre. Le résultat est l'épuisement rapide des sols et l'apparition des cuirasses latéritiques.

#### *¾ Surpâturage :*

L'élevage n'est pas intensif. Les transhumants sont les plus nombreux. Les terres n'étant pas extensibles, le nombre de têtes s'accroît et rend insuffisantes les disponibilités en pâturage. Les éleveurs procèdent à des élagages d'espèces protégées.

#### *¾ Pollution des sols et des points d'eau*

Les activités touristiques ont aussi des impacts négatifs non propices à la biodiversité : les bouteilles et bidons cassés, (alcool, pétrole, essence, gasoil), les piles, les toiles cirées etc.

#### *¾ Etat des connaissances des producteurs dans les domaines de la valorisation des produits forestiers non ligneux et de l'agroforesterie.*

Au Bénin, il n'existe pas de données spécifiques à la zone du parc en matière d'exploitation forestière. Dans le domaine de l'exploitation des produits forestiers non ligneux, la récolte du miel sauvage est pratiquée clandestinement dans le parc par les hommes de la périphérie. La technique d'exploitation à l'aide de torches enflammées pour enfumer les ruches ou par abattage des arbres est peu durable et dangereuse pour l'environnement (feux incontrôlés).

Les femmes collectent également dans les zones périphériques des aires protégées des fruits de néré et de karité, des plantes médicinales et du bois de feu. Elles explorent alors les zones défrichées par les cultivateurs ou parcourues par les pasteurs.

### **3.1.4.5- Les conflits**

#### **¾ Types de conflits**

Il existe plusieurs types de conflits :

#### *f Conflits dans le parc*

Autorités forestières, paysans, chasseurs et éleveurs, chacun de son côté, a activé des dynamiques concurrentielles pour le contrôle des ressources naturelles accélérant ainsi la dégradation des écosystèmes de certaines parties du Parc W. Les perceptions du statut des ressources communes sont souvent contradictoires entre les autorités et les populations.

Pour les populations l'exploitation grpl-1(es)-5(, )-4 29 >>BDC ( )Tj EMx0(pl-1)-2(or)i70p,i70p2(onf)9



s'en suit une compétition intra et intercommunautaire pour l'exploitation du végétal de la faune de la terre et de l'eau.

Les conflits au sein des populations dominant dans la périphérie et ont pour origine commune la gestion du foncier rendue plus critique depuis la limitation des terres agricoles et pastorales exploitables par les communautés. Depuis les mesures de protection du parc, la course pour





La restructuration de l'administration forestière a conduit, pour plus d'efficacité, à la création d'une institution spécialisée et autonome pour la gestion des aires protégées : le CENAGREF.

Les activités du PEGEI (Projet Eco développement et Gestion de l'espace dans les zones d'influence des parcs nationaux) ont été les suivantes:

- x Réalisations d'Ateliers pour la négociation et la mobilisation sociale du projet.
- x Formations des populations.
- x Equipements des groupements.
- x Réalisations d'Infrastructures socio - communautaires: Pépinières, Puits de maraîchage, Ecoles, Magasins ;
- x Sensibilisations sur différentes thématiques de la gestion durable des ressources naturelles ;
- x Réalisations d'études ;

On remarque un trop faible accompagnement de la décentralisation dans le processus de cogestion dans la plupart des projets notamment le projet ECOPAS qui a le plus duré. L'autonomie octroyée dès le début aux structures villageoises par rapport à la cogestion garantit l'indépendance de fonctionnement de ces structures mais se renforcerait si les structures administratives décentralisées ainsi que les services techniques s'impliquaient. Un accompagnement ne demandant pourtant pas de budget important dans l'installation des équipes communales aurait probablement permis cette implication et aurait pu faire partie des actions prioritaires du programme, ne serait-ce que pour la prise en compte des contraintes et exigences du PAG dans les Plans communaux de développement.

#### **¾ Au niveau de la périphérie.**

Les structures publiques essentielles de la périphérie sont les communes, celles chargées de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'administration forestière.

### **9 Les communes**

Le PEGEI a eu une très courte durée: environs 20 mois d'existence effective (en dehors des actions PIP et du plan d'urgence du CENAGREF) répartis en deux séries de 10 mois séparés par une période de suspension de 19 mois. Toutefois, force est de constater qu'il y a eu beaucoup de réalisations qui rentrent dans la dynamique de conservation durable engagée par le CENAGREF. En conséquence, il serait déplorable que tout s'arrête avec la clôture du projet. C'est la raison pour laquelle il a été pensé une organisation directement concernée par la gestion de ces ressources naturelles qui pourra assurer une continuité et une pérennisation des actions menées. Il s'agit de l'Association des Communes Riveraines aux Aires Protégées du parc W et de la zone de Séri (ACRAP/WS). Les maires de ces communes ont compris le bien fondé et la place qu'il faut accorder à l'éco- développement dans le processus de gestion durable et participative de ces écosystèmes dont dépendent les survies de leurs communes.

Le PEGEI a mené des activités avec les membres de L'ACRAP/WS. Au nombre de ces activités, on peut citer :

°présenter les expériences du Bénin en matière de cogestion de la faune ;

°connaître les expériences en matière de gestion participative de la faune au Burkina Faso ;

## **Cadre de concertation mis en place par NSO.**

9 Unités agro- sylvo- pastorales mis en place par PADEAR-DANIDA.

Dans lesquelles évoluent les comités de gestion des infrastructures agropastorales (y compris couloirs de passage des animaux) et de règlements des conflits y liés.

- Cadre de concertation pour l'agriculture biologique.
- Union Communale des Groupements Féminins (UCGF).
- Les autorités coutumières.

Au départ, les actions n'étaient pas menées au niveau des autorités coutumières. Toutefois avec les actions sensibilisation menées à leur direction, les autorités coutumières comme certains chefs supérieurs sont devenus des incontournables du parc et sont aujourd'hui en première ligne pour la sensibilisation des populations riveraines.

9 Les associations professionnelles :

- des apiculteurs ;
- des éleveurs de petits ruminants ;
- des éleveurs de gros bétail;
- des agriculteurs (les groupements villageois) ;

### **3.2.1.3- Les projets périphériques**

Il existe une multitude de projets qui interviennent dans le milieu. Leurs activités couvrent des domaines variés que sont l'élevage, l'alimentation en eau, la mise en place de marché et de couloirs de transhumance etc. Il s'agit de

9 NSO : chargé de la gestion des forêts classées et d'une rôtisserie.

PADEAR-DANIDA : C'est un projet d'assistance au développement du secteur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en milieu rural. Il a opté pour la décentralisation du processus de prise de décision en matière d'approche participative.

PADEB : Le projet d'appui au développement de l'élevage dans le Borgou

9 PEGEI

Nations Unies et d'autres Organisations Internationales.

tendent à élever le nombre d'animaux déjà excédentaires pour le pâturage existant sans aucune action pour augmenter la disponibilité en abreuvement et en nourriture. La complémentarité est donc loin d'être acquise au niveau de ces structures. La périphérie est gérée sans coordination des activités. En dehors du Parc W, aucun programme n'a pour objectif la gestion globale des ressources naturelles dans la zone périphérique.

### **9 Echanges de données et d'information**

La fourniture d'information d'une structure à l'autre ne pose aucun problème. Toutefois, ces informations ne s'échangent pas de façon régulière malgré la production impressionnante de données produites par chaque intervenant.

### **9 Les formes d'organisation**

#### **x Dans le parc W**

Dans le parc, il existe différents types d'intervenants dont le rôle est précis : les pisteurs (chargés de la surveillance avec les forestiers et choisis par les AVIGREF mais payés par les forestiers), les éco guides, les forestiers de CENAGREF, les privés (chargés de la gestion des camps et des sites touristiques). En dehors du choix des pisteurs, les membres des

retour, ces zones sont occupées par les champs à cause de la course effrénée d'appropriation des terres.

Dans la périphérie, les agriculteurs ne respectent pas les zones de pâturages ni les couloirs de passage. Les portions de terre de pâturage se réduisent d'une année à l'autre.

De retour, les éleveurs laissent leurs animaux en liberté une fois la nuit tombée. Ce qui crée des dégâts aux cultures.

Les refus des propriétaires de plus en plus nombreux d'accès des troupeaux aux jachères augmentent les tensions qui naissent de ces conflits.

- *Multiplicité des projets.*

Les projets sont multiples, les donateurs aussi. En conséquence :

f Les progrès sont modestes à cause des agendas conflictuels et des effets contraires

f La lenteur d'exécution est constatée du fait de la complexité des procédures de mise en œuvre. La faible coordination par le gouvernement n'améliore pas les résultats ;

f La capacité locale est substituée par l'utilisation excessive d'assistance technique. Le développement est dirigé par les donateurs du fait de la non participation des populations aux objectifs et aux stratégies ;

impact négatif des frustrations dues aux inégalités de chance dans l'accès aux ressources foncières de la zone tampon surtout au niveau des femmes et des jeunes. Les villageois se plaignent que seuls les membres Avigref ont accès à la zone tampon. Ce qui crée un sentiment de frustration surtout chez les femmes. Il est prévu cinq hectares au maximum par individu. Mais on constate que certains ont jusqu'à 30 hectares privant ainsi les plus faibles à avoir accès aux ressources du sol.

- *Accès difficile à la justice*

Quelques délinquants munis de fusils viennent abattre les bœufs dans la zone tampon sans que les victimes soient défendues par l'Inn04 Tcn7(nt)-2( a [(4s)]TJ 0 Tc 0 Tw6(a)]TJ(du2( a [j)]TJu( de)-4(

Dans la périphérie, les institutions de décision sont nombreuses et indépendantes des populations et des autorités. Le dialogue n'est pas quotidien. Il n'existe pas des processus participatifs de prise de décision. En conséquence, le dialogue se fait à travers des sensibilisations et des forums souvent sans effets. Il découle de cette absence de dialogue participative globale incluant tous les acteurs, que les résultats de certains projets soient des menaces pour la conservation. Ainsi les points d'eau, les actions de santé animales multiplient le nombre de ruminants et attirent beaucoup d'éleveurs alors que la disponibilité alimentaire et édaphique ne change pas.

## **9 Le programme de renforcement des capacités, leur contenu et leurs effets réels**

Beaucoup de formations se font dans la périphérie du parc W. Toutes les structures intervenant dans cette zone ont un programme de formation des populations.

*f* Au niveau du CENAGREF :

Neuf sessions de formations au moins ont été dispensées. Les thèmes dispensés sont entre autres :

- Gestion participative de la faune
- Techniques modernes de récolte de miel
- Gestion de la vie associative
- Initiation à la planification par objectif
- Budgétisation des projets
- Système et organisation comptable simplifié
- Planification, programme d'activité et budget
- Tenue des livres de caisse et de banque

*f* Au niveau des autres structures, les principaux thèmes recensés au niveau de ces structures sont les suivants :

- formation des groupements féminins de transformation des produits agricoles ou forestiers,
- formation des groupements féminins de maraîchages,
- formation des apiculteurs,
- formation des AVIGREF,
- formation des pépiniéristes, des groupements des éleveurs, Formation des membres des comités de gestion et de stockage des semences améliorées,
- extraction de l'huile de neem, et les utilisations des graines et d'huile de neem dans les cultures maraîchères, fabrication de la farine pour les bébés à base des

- conservation de cultures fourragères, techniques pour l'amélioration des productions fourragères dans les couloirs de passage,
- ateliers de formation pour membres comités d'eau,
- formation comité poste santé animale,
- formation du personnel poste santé animale,
- Formation comités point d'abreuvement,
- Formation et recyclage auxiliaires vétérinaires,
- Education environnementale,

Le programme d'éducation environnementale a commencé en 2003 par CENAGREF au profit des écoliers, élèves et éducateurs de la zone périphérique du parc W.

En 2004 ; le programme a été ouvert à tous les riverains : éleveurs, agriculteurs, artisans, jeunes, apprenants dans les différents corps de métier, autorités officielles et coutumières, élus locaux, parlementaires etc.

En 2005, la mise en place d'un cadre de concertation a eu lieu. En 2008, cette éducation environnementale se poursuit par RC dans trois zones à raison de 10 personnes par zones dans les écoles primaires et secondaires.

*f Effets réels*

#### *9 Formations en général*

Les formations sont multiples et couvrent l'ensemble des besoins réels de la population. Les effets des formations ne peuvent se constater qu'à long terme. Ces formations et les activités IEC ont permis d'enregistrer moins de demandes sur les sols du Pae a ét pgs02 Tc 0 4(r)3(m)-2C(s)

gouvernance existants et leur état de mise en œuvre dans la Zone périphériques par les acteurs de la périphérie.

gestion administrative et financière des communes, l'information, la participation et le genre, les prestations de l'administration communale, la mobilisation des ressources. Trois à cinq indicateurs de gouvernance ont été ainsi définis par domaine, les performances évaluées sur la base des indicateurs choisis et un plan d'application de la gouvernance ont été élaborés.

### **332 La gouvernance dans la gestion des ressources naturelles**

La gouvernance dans la gestion des ressources naturelles ne peut être efficace que si elle se



### <sup>3</sup>/<sub>4</sub>Existence de normes.

En plus des textes législatifs, il existe aussi des normes non financières aussi dans différents documents conçus de commun accord entre les différents acteurs intervenant dans la périphérie du parc W. Les documents utilisables sont :

- Rapport synthèse du Forum du 1<sup>er</sup> Mai 2009 : réflexion sur l'amélioration des conditions d'exploitation de la zone tampon,
- Rapport sur les décisions du Forum de 2005 : Mise en œuvre de la Stratégie de Gestion des Zones Tampon,
- Accord spécial pêche dans les plans d'eau relevant du domaine de la réserve de la biosphère transfrontalière de la Région W-Benin,
- Accord spécial d'exploitation pastoral de la zone tampon de la réserve de biosphère transfrontalière de la Région W-Benin,
- Accord spécifique d'exploitation agricole de la zone tampon de la réserve de biosphère transfrontalière de la Région W-Benin,
- Mémoire de Partenariat pour l'appui à la lutte anti-braconnage entre la Direction Nationale du Parc W et l'Union Régionale des AVIGREF du Parc National W,
- Projet de charte régissant l'organisation et le fonctionnement du comité de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs niveau arrondissement (en cours d'élaboration à Founougo).

On constate que ces normes bien que conçues avec une large participation sont peu respectées et suscitent de nombreux conflits. Les raisons sont les suivantes

9 Elles sont dispersées,

9 mais aussi n'ont pas fait l'objet de restitutions au niveau de tous les villageois périphériques du parc,

9 Il n'existe pas un processus participatif de décision et de recours,

9 Les décisions ne sont pas contraignantes car non suivies par des organes indépendants de suivi,

9 Pas de processus d'évaluation participative des normes, des bilans financiers à tous les niveaux.

Heureusement, de nouveaux documents viennent d'être conçus pour une bonne gestion. Toutefois, aucune disposition contraignante n'a été décidée pour assurer une saine gestion des ressources financières. Par exemple la moto du Président Régional a été saisie parce qu'il aurait fait de malversations et aurait des comportements de nature à nuire à la surveillance efficace du parc. Cette saisie ne se base sur aucune démarche procédurale et le mis en cause n'a pas de recours connu.

### <sup>3</sup>/<sub>4</sub>Existence de règles prescriptives

Les acteurs du milieu appliquent peut être les règles prévues pour l'exécution du Pagren. Ces règles sont :

- La participation de tous dans les processus de prise de décision

- L'accès de tous à l'information : communication précise, efficace et accessible
- L'accès de tous à la justice

arbres de néré et de karité. Ces délits entament considérablement les activités des femmes et leurs revenus. Des fora se sont tenus pour régler les problèmes rencontrés dans le Parc W, la zone tampon et à la périphérie pour prendre des décisions correctives. Mais aucune disposition susceptible de régler les problèmes spécifiques des femmes n'est prise. En outre, elles sont absentes des organes dirigeants de décision ou sont en nombres infimes.

#### 9 Faibles représentativités des femmes, des jeunes et des allochtones

Les femmes sont faiblement représentées dans les instances de décision. Même quand elles sont membres des bureaux, aucune disposition n'est prise pour qu'elles participent effectivement aux réunions. Quand les réunions se tiennent, les femmes sont toujours astreintes à leurs travaux quotidiens dans leurs foyers. Il aurait été souhaitable qu'avant les réunions, les femmes se réunissent et envoient une délégation pour défendre aussi leurs intérêts.

9 Les éleveurs se sentent exclus et certains membres d'Asso. D. 25 (Le) 7 (as) 15 (7) 54 (B) 8 (cl) 8

ii.

Il faut noter que la diversité ethnique observée dans le parc peut toutefois constituer un frein pour les activités.

## 9 L'évaluation

## 9 Conflits entre aînés et cadets

Les ayants droit étant souvent ceux qui sont en mesure de défendre leurs intérêts c'est-à-dire les gens âgés, les intérêts de leurs cadets sont de fait menacés. Ce qui peut amener ces derniers à des actions de délinquance néfastes aux ressources naturelles.

Pour atténuer les effets des conflits néfastes, la plupart du temps aux ressources naturelles, l'Etat fait appel à des projets pour limiter les dégâts causés sur les ressources naturelles. Toutefois, les interventions extérieures n'ont qu'un faible impact sur ces conflits à cause de l'absence de complémentarité entre la conception de la légitimité territoriale et la légalité des

#### IV. TABLEAU SYNTHETIQUE DE LA SITUATION DE REFERENCE DU PROJET

	RESULTATS	INDICATEURS	SITUATION DE REFERENCE	OBSERVATIONS
OBJECTIF GLOBAL Amélioration de la gouvernance des ressources naturelles dans la périphérie du Parc National W au Bénin	Réduction de l'érosion de la diversité biologique dans les environs	l'érosion de la biodiversité	-culture sur brûlis -défrichement anarchique -utilisation de produits destructeurs de la faune et de la flore : pesticides, produits d'empoisonnement des poissons	Prendre les actions de réduction de menaces comme indicateurs : -réduction de culture sur brûlis -réduction des défrichements - des cours d'eau. --Faire enquête de
OBJECTIFS DU PROJET :  Des moyens d'existence des communautés riveraines du parc national du W améliorés et sécurisés par une gouvernance durable et décentralisée des ressources naturelles	Outils de gouvernance existent	-Existence de normes - normes -existence de processus de décisions -évaluation participative	-Existence de textes : pas code de bonne conduite consensuelle - populations aux choix des stratégies et aux activités à mener. -absence de restitution dans les villages. -jamais d'évaluation participative. -Absence de coordination face à multiplicité de processus de décision ;	- nombre de zone avec norme : une zone sur 7 a un code de bonne conduite : 14%. L'objectif est 100% -% de femmes dans les organes de décision. Au moins 40% à la fin du projet -taux de participation aux choix stratégiques. En 2009 : 0% -taux de restitutions : nombre de restitutions/nombre de villages. 0%

	Institutions représentatives représentées	<ul style="list-style-type: none"> <li>-nombres de séances de concertation</li> <li>- nombre de mesures directives/ mesures participatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Multiplicité des projets avec chacun leur cadre de concertation</li> <li>-Multiplicité de bailleurs avec chacun ses objectifs</li> <li>-faible représentativité (absence de déontologie –les membres AVIGREF ne sont pas élus et tout le monde est membre des AVIGREF-), faibles représentativité des femmes et des jeunes</li> <li>-Beaucoup de réunions non convergentes vers la gouvernance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- recensement de toutes les institutions concernées nécessaires</li> <li>-existence de programme dans chaque zone ou commune.</li> <li>-taux de retards dans l'exécution des programmes : registre d'enregistrement à mettre en place par commune.</li> </ul>
	Guides pratiques mise en œuvre 25%	Existence de guides pratiques	Non existence de guides pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>-nombres de prévisions de traduction de guides pratiques</li> <li>0% en 2009</li> </ul>
	50% des codes de conduite sont appliqués	<ul style="list-style-type: none"> <li>-existence de code connus</li> <li>-nombre d'évaluation participative de l'application des codes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de codes épars</li> <li>-non restitution des ateliers d'élaboration des codes</li> <li>-retards dans la résolution des conflits faute d'évaluations régulières pour régler les problèmes au fur et à mesure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier l'existence de 100% de code de bonne conduite</li> <li>-enquête de référence sur les délits grâce à registre par village : pendant un an</li> <li>-nombre d'évaluations participative/nb de villages après douze mois de projet</li> </ul>

	Réduction des conflits de 40%	-nombre de conflits - nombre de mesures préventives par conflits	-Pas de mesures préventives des conflits -fréquence des conflits ascendante à cause des impunités -nb conflits élevés à cause de la corruption -non existence d'entités autonomes (surveillance, régulation, conseil, chambre arbitrale judiciaire) de respect des règles de conservation de la nature par les différents organes.	-Enquête de référence pendant un an de projet pour évaluer le nombre de conflits. -application effective de chartes dans trois zones. -existence d'organe de surveillance autonome par commune. 0%. Objectif : 100%. -Enquête de référence sur le nombre de conflits sans suite pour évaluer la corruption.
	Plan de travail existent	-retard dans la remise des plans de travail -taux d'atteinte des objectifs	- à évaluer après programmation de la périodicité	-programmation à faire par commune ou zone
Des moyens de subsistance des communautés riveraines du Parc National W sont sécurisés améliorés	Revenus augmenté de 10%	-Taux d'évolution des revenus par rapport à l'année de référence	-le taux de pauvreté est très fort : 80 à 90%	-Enquête de référence à faire sur les types de revenus à augmenter de 10%
	3 sites touristiques sont opérationnels	-Evolution du Taux de fréquentation par site	-Deux sites seulement fonctionnent -Les trois sites méritent une réhabilitation	-taux de fonctionnement : 66%. Objectifs : 100%. -Enquête de référence pour évaluer l'évolution des recettes par zone afin d'évaluer l'efficacité des mesures de réhabilitation.



	Capacité à Faire d'étude de cas	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place ou non de cellule Recherche &amp; Développement</li> <li>- nombre d'opportunités offertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réflexions isolées : ex. les éléphants ne viennent plus au site d'Alfakoara. La version des autorités est différente de la version des villageois.</li> <li>- Expérience inexistante</li> <li>- Capacité des experts souvent préférée aux capacités locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place d'un mécanisme de création de structures temporaires ou permanentes de réflexion et de proposition par nouveaux problèmes.</li> <li>- modalités de participations de tous aux réflexions</li> <li>- budgétisation de recrutement d'experts pour les cas complexes.</li> </ul>
	Capacité à écrire des articles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence ou non de Procédure participative</li> <li>- nombre de séances de discussion avec tous les acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible capacité tant au niveau des structures étatiques que des structures villageoises</li> <li>- inexistence de programme de communication et d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formation d'une équipe de rédaction dans les journaux</li> <li>- détermination de la périodicité de sortie des articles.</li> <li>- Evaluation trimestrielle du nombre, de la qualité et de l'impact des articles.</li> </ul>
	Capacité à diffuser en électronique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence ou non de Procédure participative</li> <li>- nombre de séances de discussion avec tous les acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible capacité tant au niveau des structures étatiques que des structures villageoises</li> <li>- inexistence de programme de communication et d'information électroniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un site pour la gestion des ressources naturelles</li> <li>-</li> </ul>

## **V. RECOMMANDATIONS**

### **5.1- Conservation des ressources naturelles du parc et**

responsabilisation des acteurs locaux dans le but de les amener à s'approprier toutes les actions retenues en vue de leur pérennisation. Ce qui correspond à la vision du gouvernement de ne plus faire des populations des consommateurs des décisions venues d'ailleurs. Il s'en suit la nécessité de mettre en place des mécanismes relationnels plus responsabilisant. Ce qui suppose le respect des principes guides des actions du PAGREN. Cette mise en place doit instaurer une évaluation participative annuelle des principes de : la participation de tous dans les processus de prise de décision, de l'accès de tous à l'information, de la communication précise, efficace et accessible, de l'accès de tous à la justice, de l'engagement sincère de la participation publique dans les prises de décision.



charte de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs) et Karimama un village d'éleveurs.

### 5.2.5- La cohérence compte tenu de la complexité du système

#### ¾ Procédures consensuelles

Pour venir à bout de la complexité du système, la nouvelle démarche nécessite de mise en place de procédure consensuelle : l'élaboration de plan concertés de gestion de l'espace en zone périphérique, des mécanisme d'appel d'offre, de financement en commun, de négociation des règles d'accès aux ressources naturelles (terre, faune, eau) et de renforcement des capacités.

#### ¾ Evaluation participative

L'évaluat 120824f5.15 T1( )ly 1tu93-6(er)-15ca sedu42of3.687vm)-ll10(ài(sy)ofl(04(EM)04 EMC 40i(Ts

- 9 mettre en place une procédure participative de gestion des fonds et ce sont les villages qui vont choisir dans toutes les activités prévues par le projet celles qui leur sont prioritaires : choix de toutes les activités par les communautés villageoise, acceptation par un comité par commune, financement direct du groupe demandeur. Laisser aux villages et aux communes d'utiliser leur dotations pour faire des projets inter villageois, communale et intercommunales (barrages, puits, pistes, centre de santé, écoles etc.)
- 9 utiliser une partie des revenus des AVIGREF à autre chose que la construction d'infrastructures
- 9 Faire un plaidoyer auprès des propriétaires d'usines, des vendeurs d'engrais, des opérateurs GSM, des transporteurs, des vendeurs de véhicules venus d'Europe, des hôteliers et restaurateurs etc. pour la participation à un fonds qui servira de garantie à des pourvoyeurs de crédits bancaires et de fournisseurs.
- 9 établir un partenariat avec tous les programmes nationaux et internationaux :
  - le projet de promotion de biocarburant
  - le centre Songhai
  - le programme de formation professionnelle
  - DANIDA : les fonds d'investissement à long terme du Danemark. L'action à mener est un plaidoyer
  - .
- 9 percevoir des redevances sur l'eau et les pâturages pouvant servir comme fonds d'amortissement sur les infrastructures et les investissements qui seront réalisés : barrages, puits, amélioration des zones de pâturages.

Ces actions sont les moyens idéaux pour la préparation des populations locales au passage d'une économie traditionnelle essentiellement pastorale et agricole à une économie monétaire de services post-industriels.

- 9 Faire négocier des activités de financements privés et étatiques : Fonds national de micro finance, banques,
- 9 Associer les privés au développement de la zone en mettant en place des fonds de garantie susceptible de faire acquérir les moyens de production. Pour cela,
  - o discuter avec tous les privés intervenant dans la zone : les restaurateurs (pour former sur les normes des produits à fournir aux touristes par exemple), les cotonniers, les transporteurs, les banques, les opérateurs GSM,
  - o engager des discussions avec le Danemark qui a compris que sans un mécanisme d'investissement, une économie ne peut jamais émerger. Ce pays peut inclure cette zone dans ses priorités compte tenu des bénéfices que l'Europe tire des activités de conservation de la zone.

### 5.3- La lutte contre la pauvreté

La performance des systèmes de production participe à la croissance de la pauvreté dans la zone. La baisse de fertilité des sols est la principale responsable de cette faible performance

~~réviser le programme de la conférence à l'échelle nationale et internationale~~  
~~pour la sécurité alimentaire~~

~~améliorer la qualité de la vie des populations vulnérables~~  
~~et promouvoir la sécurité alimentaire~~

- ¾Constituer un noyau de production de lait sain pour alimenter les touristes et tout le monde que draine le coton.
- ¾Responsabiliser les éleveurs pour faire une bonne gestion des zones de pâturages au lieu de les laisser à l'abandon pendant une partie de l'année.
- ¾Faire les points d'eau intégrés dans un programme de zone ou les populations ont pris en charge tous les éléments : nourriture, eau, maladies etc. Faire payer l'eau pour que démarre la naissance d'une économie monétaire.

#### **5.3.1.4- Autres actions communes**

- ¾Instaurer un programme de formation continue en post alphabétisation en relation avec les crédits octroyés pour corriger les mauvaises applications des techniques de restauration des sols et d'utilisation des pesticides dans les champs, appauvrissant de façon effrénée les sols.
- ¾Mettre en place un fonds de garantie de crédit pour faire face à l'insuffisance d'intrants spécifiques aux cultures vivrières dont l'effet est la réduction des rendements ex comptés
- ¾Faire faire de contrats entre agriculteurs et éleveurs pour la vente des fourrages par les agriculteurs et la vente de fumiers par les éleveurs.

¾Faire la promotion de Lutte étaT0 1taT2008 Tw 0.7c 0 Tw -13.21 .01a3(i)-2(qubls)]TJ 35.uri cipns auJ

### **5.3.3- Activités écotouristiques avec valorisation des sites culturelles**

Les activités touristiques prévues ne prennent en compte que la restauration, des sites privés. Ces privés font annuellement un chiffre d'affaire de 2 milliards de francs CFA dont les retombées dans le milieu sont peu connues.

Le nombre de visiteurs qui était de 2510 en 2003 est monté à 4271 sans aucun changement noté auprès des populations.

Le nombre de nuitées en 2007 est de 905, et sont faites uniquement hors des populations.

Pour pallier à ces inconvénients, il convient de faire une liste d'indicateurs capables d'exprimer une meilleure implication des populations dans les recettes touristiques.

### **5.3.4- Développement des connaissances, restitution des leçons apprises et suivi évaluation :**

La gouvernance va de pair avec le renforcement de capacité. Le constat fait est que les connaissances techniques et organisationnelles sont peu partagées ou inutiles à cause des choix des bénéficiaires et de manque de moyens pour les mettre en pratique.

Les principales innovations à faire dans le domaine sont :

<sup>3</sup>/<sub>4</sub>La plus important ici est le renforcement des capacités des collectivités afin de les rendre plus aptes à négocier efficacement avec les populations, les chercheurs et les gouvernements dans le domaine de la gouvernance des ressources naturelles. Ensuite, les populations seront formées dans leurs droits et devoirs pour négocier avec les pouvoirs publics.

<sup>3</sup>/<sub>4</sub>Orienter les formations vers la capacité

## **Bibliographie**

**TITRE**

**AUTEUR**

**EDITEUR**

scientifique pour l'élaboration d'un plan d'action intégrant l'ensemble des interventions de recherche et d'expertises menées dans la zone périphérique du W : rapport provisoire		
- Programmation des activités à mener en zone périphérique- rapport provisoire mission d'appui technique	KLEITZ GILLES Rapoharison Mirana ragha Issaka	Programme régional Parc W (ECOPAS)
Mission d'appui pour l'encadrement d'activités de valorisation des ressources du milieu naturel dans la zone d'influence du Parc W- Mission d'appui. rapport définitif.	ECOPAS	GTZ ; GPA ; AGRER ; CIRA ; AGRICONSULATIN****
Inventaire de l'Avifaune du complexe W et de la vallée du Niger (Bénin) rapport définitif	ADJAKPA BOCO Jacquy A	CENAGREF GEF
409 rapports de mission d'appui à l'amélioration et la disponibilité du potentiel en eau du complexe écologique du PARC W du Niger et ses aires contigües Mission d'expertise rapport définitif	ECOPAS	GTZ, GFA, AGREER CIRAD, AGRICONSULTDTING***
Etude sur les biomasses dans le PARC National de W - rapport d'étape	SINSIN Brice - HOINATO Marcel OTTAVIO	ECO PAS/ FSA/LEA

	Novelli et al	
- Contribution à l'aménagement du parc national du W secteur de Banikoara	SABISEKO, OKO BANRAN	FLASH/DGAT
- Techniques de lutte antiérosive et de restauration de la fertilité des sols dans le bassin versant du Lomon : point actuel et proposition d'amélioration	FANTODJI Léon	CPU

<p>- Plan d'Aménagement et de la gestion de la réserve de Biosphère Transfrontalière W 2006-2010 Volume N°1. Etat des lieux. Version Finale Mai 2005.</p>	<p>ECO PAS</p>	<p>GFA, AGRER AGRICONSULTING, CIRAD GTZ</p>
<p>- Mission d'appui scientifique pour l'analyse des dynamiques d'acteurs en aide des programmes d'intervention dans les zones périphériques du complexe du parc W. Rapport Provisoire -</p>		

# ANNEXES

## Liste des personnes rencontrées

Cadnel Toundo	ONG RC	Kandi
Elena ROffi	ONG RC	Kandi
Katé Sabaii	Maire de Banikoara President ACRAPS/WS	Banikora
Bani Labo	Président AVIGREF	Boifo (Zone de Malanville)
Akpaka Mathias	Agent Communal de Contrôle des Produits D'origine animale	Banikoara
Gbetchede Sosthène	Suppléant Chef Cantonnement Kandi	Kandi
Ahouandigbo Eugénie Fidélia Epouse Biodoko	Chef Secteur par Interim CENAGREF	Banikoara
Moussa Akibou	TS Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles/ Centre Communal pour la Promotion Agricole	Kandi
Mohamed Yari	Responsable Technique Projet Rapide Alibori	Banikoara
Alfa Gambaru Imorou Safouratou	Chargée Contentieux Parc W/Ecopas	Kandi
Zime Monra Bio	Technicien Spécialisé En Statistique et Suivi- Evaluation CERPA	Banikoara
Adikan Benoit Joseph	Technicien Spécialisé En Statistique et Suivi- Evaluation CERPA	Kandi
Orou Wawou	Président AVIGREF Alfakoara	Alfakoara
Tipki Abdel Aziz	Secrétaire AVIGREF	Alfakoara

Aladji Manga	Eleveur a Alfakoara	
Bani Logo	Pisteur Alfakoara	
Eluchoka Imorou	Guide Touristique	Alfakoara
Mama Amadou	Sécretaire AVIGEF Guéné	
Tamou Nanti		

**SITUATION DEPARTEMENT (ALIBORI)**

	superficies (ha)	rendements kg/ha	
Spéculation			

**SITUATION DEPARTEMENT (ALIBORI)**

SPECULATION	SUPERFICIES (HA)		PRODUCTION (T)	
	REALISATIO N 2006-2007	PREVISIO NS 2006- 2007	REALISATIO N 2006-2007	PREVISIO NS 2006- 2007
Coton	154875	114311	159239	120038
<b>CULTURE INDUSTRIELLE</b>	<b>154875</b>	<b>114311</b>	<b>159239</b>	<b>120038</b>
Maïs local	44818	39358	58315	50385
Maïs amélioré	23319	17449	36577	38620
Sorgho	72094	58129	73028	53937
Mil	21725	17299	20222	10312
Riz	10424	9594	42096	29378
<b>TOTAL CEREALES</b>	<b>172374</b>	<b>141729</b>	<b>230238</b>	<b>182340</b>
Manioc	2664	2238	18849	17089
Igname	9649	7559	112417	69699
Patate douce	1245	1211	5436	4699
<b>TOTAL/RACINE/TUBE RCU</b>	<b>13558</b>	<b>11008</b>	<b>136702</b>	<b>91487</b>
Niébé local	8530	7283	8165	7649
Niébé Amélioré	3601	2274	4403	2966
Arachide local	17637	14753	20245	17062
Arachide Amélioré	10167	5479	13304	7350
voandzou	733	560	924	775
Soja	657	611	685	552
<b>TOTAL LEGUMINEUSE</b>	<b>41325</b>	<b>30860</b>	<b>47726</b>	<b>36354</b>
Cittrilus	103	254	3075	269
Gombo	3696	3413	14651	12388
Piment	2543			

**SITUATION DIVAGATION D'ANIMAUX SUR CULTURES (CAMPAGNE 2008-2009)**

N°	Dates	Villages/Ferme	Producteurs sinistrés	Cultures en place	Superficie (Ha)		Production (T)		Valeur estimée dégâts (FCFA)	Causes divagations
					Totale emblavée	Endommagée	Tot. Attendue	Endommagée		
1	22 déc. 2008	Angaradébou	OUEDRAOGO Matchoudou	Coton	3	-	6,3	2	380 000	Pâturage nocturne des bœufs des éleveurs Peulg de Bangou. Agression du producteur avec coupe-coupe
2	26 déc. 2008	Kandifô (ferme Souallou)	ADAM Moumouni	Ta de maïs en spath	1,5	1,5	0,6	0,006	160	Bœufs de l'éleveur MOUSSA Banassi. Faible production et dégâts insignifiants (1%). Règlement à l'amiable
3	29 déc. 2008	Angaradébou	AMADOU Bio	Tas de coton	2,5	0,5	-	0,3	228 000	Pâturage nocturne des bœufs en ranshumance des éleveurs Peulh de Bangou. Dommage payé : 80 000 F
4	29 déc. 2008	Angaradébou (Ferme RCF)	TOUNGOU Salmane	Tas de coton et tiges de maïs	1		0,9	0,2	38 000	Paaâturage des bœufs des éleveurs Peulh de Bangou. Règlement en cours
5	29 déc. 2008	Angaradébou (Ferme RCF)	AKINAMA Nazirou	Champ de coton	0,75	0,5	-	0,9		Règlement en cours

**SITUATION DIVAGATION D'ANIMAUX SUR CULTURES (CAMPAGNE 2007-2008)**

N°	Dates	Villages/Ferme	Producteurs sinistrés	Cultures en place	Superficie (Ha)		Production (T)		Valeur estimée dégâts (FCFA)	Causes divagations
					Totale emblavée	Endommagée	Tot. Attendue	Endommagée		
1	Mar. 1 <sup>er</sup> jan. 2008	Bensékou/Soamikrouna	MAMA Issa	Coton	1	1	?	?	?	Bœufs en pâturage
2	Mar. 8 jan. 2008	Alfakoara/Soundo	BAKO Abdoulaye	Coton	2,25	0,187	4,5	0,375	67 750	Bœufs du Peulh ALLAH Idi
3	Mer. 9 jan. 2008	Alfakoara/Soundo	MONKOGNIRE Boukari	Coton	1	0,167	1	0,167	28 220	Bœufs du Peulh ALLAH Idi
4	Jeu. 17 jan. 2008	Angaradébou/Ilory	TONTONNI Yacoubou	Assoc maïs-sorgho	0,5	-	1,8	1,08	99 000	Bœufs en pâturage
5	Jeu. 17 jan. 2008	Angaradébou/Ilory	?	Maïs + Sorgho	0,5	-	0,84	0,72	66 000	Bœufs en pâturage
6	Jeu. 17 jan. 2008	Angaradébou/Ilory		Coton	0,75	-	1,8	0,5	92 500	Bœufs en pâturage
<b>TOTAL</b>					<b>6</b>	<b>1,354</b>	<b>9,94</b>	<b>2,842</b>	<b>353 470</b>	

Source : Comptes rendus des CPV

### RECAPITULATION AU 31 ANVIER 2009 DES INCENDIES DE COTON GRAINE A KANDI

N°	Localités	Nombre de cas d'incendies	Quantités de coton graines (T)			Perte estimée (FCFA)	Causes des incendies
			Récoltée	Brûlée	Récupérée		
1	Lolo	1	1	1	0	190 000	Petit neveu du producteur
2	Pèdè	5	21,44	5,19	10,25	2 126 100	1 <sup>er</sup> cas) 2 garçons (âgés de 6 et 4 ans) du producteur manipulant briquet. Décès du plus petit. 2 <sup>ème</sup> cas) 1 garçon conduisant troupeau au pâturage et manipulant briquet. 3 <sup>e</sup> cas) 1 garçon du producteur âgé de 7 ans. 4 <sup>e</sup> cas) 1 garçon du producteur. 5 <sup>e</sup> cas) Inconnues, et le coton restant après tri n'est pas commercialisable, donc toute la production de 7,500T en valeur est perdue.



## **APPROCHE METHODOLOGIQUE**

L'étude devra se baser sur :

-

## CADRE LOGIQUE

<b>Logique du projet</b>	<b>Indicateurs vérifiables</b>	<b>objectivement</b>	<b>Moyens vérification</b>	<b>de</b>	<b>Hypothèses</b>
--------------------------	------------------------------------	----------------------	--------------------------------	-----------	-------------------

collectivités ainsi que celles des communautés améliorées	des producteurs et des communautés Des guides pratiques sont mis en oeuvre par au moins 25% des producteurs d'ici fin 2010 Augmentation d'au moins 10% des revenus des producteurs locaux grâce à l'utilisation de systèmes d'exploitation durables d'ici la fin du projet.	Suivis Statistiques locales	
---	---	--------------------------------	--

**Résultat 3:**

L'écotourisme est développé et constitue une option d'amélioration durable des moyens d'existence dans la réserve transfrontalière de biosphère du W, la zone de Seri et de